

Commission de la circulation, de l'accessibilité et de la mobilité douce

Rapport de la réunion du 18 janvier 2022

Présents : MM. : Solvi, Steffen ; co-présidents

Mme, MM.: Juncker, Daems, Karier, Buchler, Bis, Theis, Halsdorf, Paulus, Werner, Georges, Mantz, Schaaf, Scholtes; membres, Schumacher; secrétaire

Excusés : MM. : Schneider, Mayer ; membres

Invités : Mme. M. : Hermes ; (service des bâtisses et de l'urbanisme), Junck ; agent municipal

Invités excusés : MM. Reding, Jungels, commissaires de police

-
1. **Le président souhaite la bienvenue aux Messieurs Christophe Scholtes et Thierry Schaaf, nouveaux membres dans la commission, qui prennent la relève de Madame Christiane Koetz et Monsieur Patrick Diederich.**
 2. **Approbation du rapport de la dernière réunion :**
 - La commission approuve le rapport de la séance du 8 novembre 2021.
 3. **Décisions prises par le collège échevinal :**
 - Parking résidentiel : le parking résidentiel à Warken a été approuvé par les instances compétentes et entrera en vigueur le 1er avril 2022. L'augmentation des tâches des agents municipaux reste à être réglée.
 - « Coupe d'arbre » : l'élagage des arbres est en cours à différents endroits et doit être achevé avant le 31 mars 2022.
 - Rue du Deich : la situation est analysée par un bureau d'études qui présentera ses conclusions prochainement.
 - Zone piétonne : des panneaux de signalisation « roulez au pas » sont installés afin de sensibiliser les utilisateurs de véhicules légers d'adapter leur conduite. Aucune autre mesure n'est prévue pour l'instant.
 4. **Mobilité douce :**
 - Madame Chantal Hermes du service des bâtisses et de l'urbanisme donne des explications plus précises sur les tracés des rues suivantes :
 - Avenue John F. Kennedy : chemin conseillé aux cyclistes et piétons
 - Rue Dr Klein : rue cyclable
 - Rue de Welscheid : piste cyclable direction Feulen



5. Analyse de la réglementation des rues communales en vue d'une éventuelle réduction de vitesse :

- En principe, la commission approuve l'introduction de zones à 30 km/h sur la voirie communale, mais des mesures d'aménagement devraient également être prises pour garantir le respect de la vitesse. La commission consulte la liste présentée des rues non-aménagées ni réglementées par des limitations de vitesse. La commission estime qu'avant tout aménagement d'une telle rue, les services compétents devraient analyser la situation pour juger de la légitimité d'une éventuelle mise en œuvre de réduction de vitesse. Le président précise que plusieurs rues sont déjà en cours d'élaboration sous la conduite d'un bureau d'études.

6. Divers

- Nouveau Pont Patton : le garde-corps présente des poteaux pointus qui sont très dangereux.
- Nouveau Pont Patton : le panneau de signalisation de la piste cyclable (D,5b) manque du côté droit du pont direction Erpeldange-Ettelbruck.
- Passages pour piétons : le passage pour piétons dans l'avenue Lucien Salentiny devant la maison n° 129 est très mal éclairé.
- Rue Prince Henri : depuis les inondations de juillet 2021 un arbre abîmé est tombé dans le cours d'eau « Waark ». L'enlèvement de cet arbre s'impose.
- Rond-point « Mc Vickar » : le panneau directionnel devant le rond-point venant de Schieren est très abîmé. Un remplacement par les ponts et chaussées est à demander.
- Grondwee : Un membre de la commission souligne la situation de stationnement intenable dans cette rue en plus la rue n'est pas assez large pour les engins agricoles et les services de secours. La commission recommande de trouver une solution adéquate.
- Avenue Lucien Salentiny : Le panneau C,11a qui interdit de tourner à gauche vers les bureaux de la poste n'est pas respecté. Un contrôle par la police s'impose.
- Emplacements de stationnement pour voitures électriques : La commission propose d'actualiser le règlement de la circulation et d'appliquer aux emplacements pour voitures électriques les mêmes dispositions que celles en vigueur aux emplacements adjacents, c'est-à-dire mêmes durée et tarif, stationnement avec vignette résidentielle non toléré.

La date pour la prochaine réunion vous sera transmise ultérieurement.

Ettelbruck, le 26 janvier 2022

Les Co-Présidents,

Pau SOLVI / Christian STEFFEN



Le Secrétaire,

Luc SCHUMACHER

